C0123

GESTION LOCATIVE ET SOCIALE COMMERCES ET FOYERS

ACTUALITÉ DES BAUX COMMERCIAUX EN PRATIQUE

1 JOUR (7 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Décrypter les dernières réformes et jurisprudence

La réglementation de la gestion locative est en perpétuelle évolution. L'accessibilité ERP, les mises aux normes des locaux sont des questions qui restent toujours d'actualité. L'évolution des textes après la réforme PINEL et du Code civil a obligé les opérateurs à revoir la rédaction de leurs contrats. Les différentes décisions de jurisprudence des Cours d'appel et de la Cour de Cassation font évoluer le droit et entraînent de nouvelles pratiques. Elles permettent d'apporter un éclairage nouveau sur l'application des textes qui mérite de faire l'objet d'un échange entre les professionnels du monde Hlm.

PUBLIC

Responsable des services de gestion des baux commerciaux, baux professionnels, antennes, panneaux publicitaires et des cellules et locaux associatifs ainsi que leurs collaborateurs.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› analyser les nouveaux textes et les dernières jurisprudences
› trouver des réponses pratiques en tirant parti de l'échange entre participants.

PÉDAGOGIE

Ce stage annuel propose une actualisation régulière des connaissances en matière de gestion et cession des baux commerciaux, convention d'occupation précaires et contentieux. Il est basé sur les échanges entre les participants et la résolution des cas complexes.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Paul-Gabriel CHAUMANET, Avocat formateur spécialiste des baux commerciaux.

DATES DES SESSIONS INTER

le 18 juin 2027 - Présentiel à Paris
le 18 juin 2027 - Distanciel
le 19 novembre 2027 - Distanciel

PRIX NET : **830 EUROS**

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

justine.homawoo@afpols.fr - 06 58 75 61 46

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur.
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Tour d'horizon des dernières jurisprudences de la Cour de Cassation

Échange sur l'évolution des pratiques dans la gestion des baux commerciaux entre les participants

Analyse des effets des derniers textes entrés en application ayant une incidence dans la gestion des baux

Études et analyses des dernières jurisprudences de la Cour de Cassation.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.